Image not found or type unknown

Demenagement suite aux violences subit

Par **fifi_old**, le **03/08/2007** à **15:26**

bonjour je voudrais savoir si je peut demander le remboursement de mes frais de demenagement en justice suite au depart forcé que je doit effectuer. je suis obliger de me changer de ville avec mes 3 petites suite a des violence faite par le papa de ma petite derniere agée de 22 mois. nous vivons dans la peur depuis plus d'un an et cela est tres perturbant je me voit dans l'obligation de partir pour protéger mes enfants.merci

Par **poupee_russe92**, le **03/08/2007** à **16:07**

Bonjour,

Pour pouvoir mieux vous répondre,

puis-je me permettre de vous demander si vous etes mariés avec cet homme, divorcé, ou anciennement concubins etc...?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés